



TRAVAUX

Département grands travaux



© pictonaut - Fotolia.com

◆ LE DÉPARTEMENT

> Prestations

Pour des projets de grande ampleur ou qui nécessitent des corps d'état non intégrés, AD Ingénierie déploie son département grands travaux et fait alors intervenir des sociétés partenaires pour réaliser l'ensemble du projet. Le client commande à AD Ingénierie une installation clé en main avec garantie de résultat.

L'équipe grands projets gère alors l'ensemble de la sous-traitance en adéquation avec le cahier des charges, le respect des délais, la qualité, les coûts et la sécurité.

AD Ingénierie possède l'ensemble des interfaces et outils lui permettant de gérer le projet.

Le chef de projet AD Ingénierie gère le chantier sur site et peut être accompagné du chef de chantier.

AD Ingénierie gère tous les corps d'état. Elle est assurée en RC, RC décennale tout corps d'état, certifiée MASE et ISO 9001 pour cette activité.

> Corps d'état inclus dans nos réalisations

- Électricité
- Automatismes
- Fluides
- Maçonnerie
- Terrassement
- Étanchéité
- Peinture plâtrerie
- VRD
- Menuiserie
- Bardage charpente
- Sécurité
- Maintenance
- TGH (Travaux grande hauteur).

Charpente et bardage acoustique d'une chaudière centrale charbon



Mise en place d'un silencieux par hélicoptère



Bâtiment cimenterie avant travaux acoustiques



Mise en place d'un silencieux ventilateur de tirage centrale électrique 1 000 000 m³/h



Bâtiment après travaux d'isolation acoustique



Département pose

◆ PRESTATION

L'ensemble des produits AD Ingénierie peut être posé ou adapté par notre département pose.

L'équipe de pose AD Ingénierie a plus de 15 ans d'expérience dans la pose d'équipements industriels et tertiaires.

Les équipes sont munies de tout le matériel nécessaire à la bonne exécution de la pose de nos produits. Elles sont formées à l'utilisation des produits AD Ingénierie dans les règles de l'art en tenant compte des contraintes garantissant les résultats acoustiques et thermiques.

L'ensemble du personnel de pose AD Ingénierie possède les habilitations nécessaires pour l'exécution de ses travaux :

- > **CACES nacelles / chariot**
- > **Habilitation travail en hauteur**
- > **Habilitation échafaudages**
- > **Certification soudeur**
- > **Habilitation risque chimique N1 N2**
- > **Habilitation électrique B2**
- > **Permis PL**
- > **AD Ingénierie est certifiée MASE**

Ceci lui confère réactivité et qualité d'exécution. Cette notion de réactivité est garantie par le fait qu'AD Ingénierie possède en interne la capacité de réaliser les pièces de finition sans appel à la sous-traitance externe : **une seule société interlocutrice pour plus de sécurité et de réactivité.**